

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

JOURNAUX OFFICIELS

MINISTÈRE DU LOGEMENT

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

Arrêté du 19 janvier 2009 portant nomination au conseil supérieur de la marine marchande

NOR: DEVT0827685A

Par arrêté du ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire en date du 19 janvier 2009, est nommé au conseil supérieur de la marine marchande, à compter de la date de publication du présent arrêté, au titre de l'Etat et en tant que représentant du ministre chargé de la défense : le vice-amiral d'escadre Benoit CHOMEL de JARNIEU en remplacement du vice-amiral Xavier MAGNE.